

# Faculté des études supérieures et postdoctorales

## Maîtrise sur mesure (M. Sc.)

### Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

## Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

## Sessions d'admission

AUTOMNE

## Admissibilité

L'admission à la maîtrise professionnelle sur mesure menant au grade de Maître ès sciences (M. Sc.) est réservée aux candidats préalablement sélectionnés dans le cadre des Chantiers d'avenir suivants :

- Maîtrise sur mesure en éthique, diversité et inclusion
- Maîtrise sur mesure en intelligence et transformation
- Maîtrise sur mesure en sécurité alimentaire

Toute autre demande ne sera pas considérée.

Consulter le site des [Chantiers d'avenir](#) pour connaître les projets en recrutement.

## Grade et discipline

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans une discipline pertinente au projet d'études.

## Moyenne

Le candidat a maintenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent.

## Documents à présenter dans la demande d'admission

- une lettre d'appui du professeur agissant à titre de conseiller ou de la direction du chantier d'avenir
- un projet d'études de maîtrise sur mesure élaboré avec le soutien d'un professeur qui s'assure de la validité du projet et qui accepte la supervision
- un curriculum vitae

## Présélection

Le processus de présélection consiste à présenter aux candidats intéressés les projets de recherche et développement et de s'assurer qu'un professeur accepte de les encadrer pour le projet d'intervention.

L'information sur le recrutement des candidats est présentée sur le site des [Chantiers d'avenir](#).

## Scolarité préparatoire

Selon le projet d'études et la scolarité antérieure du candidat, des cours de mise à niveau de 1er cycle peuvent être exigés.

## Exigences linguistiques

## Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Par ailleurs, certains projets d'intervention peuvent se dérouler auprès de communautés anglophones.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

## Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

## Date limite de dépôt

Candidats québécois et canadiens hors Québec : 15 avril

Candidats étrangers : 1<sup>er</sup> mars

Les candidatures sont examinées aussitôt que la direction de programme dispose du dossier complet (voir *Documents à présenter* et le site de la [FESP](#)).

Une demande d'admission reçue après la date limite pourrait être reportée à une session ultérieure.

## Objectifs

La formation à la maîtrise professionnelle permet à l'étudiant de réaliser avec rigueur les étapes d'une analyse ou d'une intervention afin de proposer une solution à un problème d'étude ou d'interroger les conditions d'exercice de sa profession.

À cet effet, elle a pour objectifs généraux de permettre à l'étudiant :

- d'énoncer un problème d'étude et le documenter en s'appuyant sur la littérature pertinente;
- de s'approprier des connaissances avancées afin d'intervenir efficacement dans son milieu;
- de maîtriser et de justifier la méthode d'analyse ou d'intervention utilisée;
- établir un échéancier réaliste et mener son projet de façon à la respecter;
- de respecter les normes, les règles d'éthique et d'intégrité ainsi que les pratiques reconnues dans son domaine ou son milieu;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- de présenter un travail de rédaction témoignant d'une démarche systématique ou réflexive dans l'examen d'un problème d'une certaine complexité.

Le projet d'études de l'étudiant précise les objectifs spécifiques de son programme sur mesure.

## Durée et régime d'études

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet à ce programme pour la durée de ses études.

## Structure du programme

La maîtrise sur mesure comporte 45 crédits de 2<sup>e</sup> cycle ou intercycles (cours numérotés 6000 et 7000) dont une activité terminale obligatoire qui prend la forme d'un travail de rédaction.

Le projet d'études propose une scolarité en lien avec l'orientation interdisciplinaire ou transdisciplinaire du projet (minimum de 3 crédits dans chacune des disciplines).

La possibilité de reconnaissance d'acquis varie en fonction de la scolarité spécifique au programme. Les crédits liés au travail de rédaction et au moins 50 % des crédits de cours doivent être réussis à l'Université Laval.

---

## Faculté des études supérieures et postdoctorales

# Maîtrise sur mesure (M.A.)

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

## Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

## Sessions d'admission

AUTOMNE

## Admissibilité

L'admission à la maîtrise professionnelle sur mesure menant au grade de Maître ès arts (M.A.) est réservée aux candidats préalablement sélectionnés dans le cadre des programmes suivants :

- [Maîtrise sur mesure en design et entrepreneuriat](#)

Toute autre demande ne sera pas considérée.

## Grade et discipline

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans une discipline pertinente au projet d'études.

## Moyenne

Le candidat a maintenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent.

## Documents à présenter dans la demande d'admission

Pour connaître les pièces exigées et le processus d'admission, consulter la présentation du programme [Maîtrise sur mesure en design et entrepreneuriat](#).

## Scolarité préparatoire

Selon le projet d'études et la scolarité antérieure du candidat, des cours de mise à niveau de 1<sup>er</sup> cycle peuvent être exigés.

## Exigences linguistiques

Le candidat francophone (celui qui a fait ses études primaires et secondaires en français) doit réussir l'évaluation en anglais.

Le candidat anglophone doit réussir l'évaluation en français.

Le candidat dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais doit réussir les deux épreuves : anglais et français.

## Connaissance de l'anglais

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70
- OU du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990
- OU du cours ANL-2020 Intermediate English II, ou d'un cours d'anglais de niveau égal ou supérieur, avec une note minimale de C

## Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
  - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
  - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

## Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

## Date limite de dépôt

Candidats québécois et canadiens hors Québec : 15 avril

Candidats étrangers : 1<sup>er</sup> mars

Les candidatures sont examinées aussitôt que la direction de programme dispose du dossier complet (voir *Documents à présenter* et le site de la [FESP](#)).

Une demande d'admission reçue après la date limite pourrait être reportée à une session ultérieure.

## Objectifs

La formation à la maîtrise professionnelle permet à l'étudiant de réaliser avec rigueur les étapes d'une analyse ou d'une intervention afin de proposer une solution à un problème d'étude ou d'interroger les conditions d'exercice de sa profession.

À cet effet, elle a pour objectifs généraux de permettre à l'étudiant :

- d'énoncer un problème d'étude et le documenter en s'appuyant sur la littérature pertinente;
- de s'approprier des connaissances avancées afin d'intervenir efficacement dans son milieu;
- de maîtriser et de justifier la méthode d'analyse ou d'intervention utilisée;
- établir un échéancier réaliste et mener son projet de façon à la respecter;
- de respecter les normes, les règles d'éthique et d'intégrité ainsi que les pratiques reconnues dans son domaine ou son milieu;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;

- de présenter un travail de rédaction témoignant d'une démarche systématique ou réflexive dans l'examen d'un problème d'une certaine complexité.

Le projet d'études de l'étudiant précise les objectifs spécifiques de son programme sur mesure.

## Durée et régime d'études

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet à ce programme pour la durée de ses études.

## Cheminement bidualmante

Le cheminement bidualmante permet de poursuivre simultanément des études au programme de maîtrise à l'Université Laval et dans une université étrangère partenaire. Ce cheminement propose un agencement d'activités de formation qui répondent aux exigences des deux universités. L'étudiant reçoit un diplôme de chacun des établissements.

## Structure du programme

La maîtrise sur mesure comporte 45 crédits de 2<sup>e</sup> cycle ou intercycles (cours numérotés 6000 et 7000) dont une activité terminale obligatoire qui prend la forme d'un travail de rédaction.

Le projet d'études propose une scolarité en lien avec l'orientation interdisciplinaire ou transdisciplinaire du projet (minimum de 3 crédits dans chacune des disciplines).

La possibilité de reconnaissance d'acquis varie en fonction de la scolarité spécifique au programme. Les crédits liés au travail de rédaction et au moins 50 % des crédits de cours doivent être réussis à l'Université Laval.

---

## Faculté des études supérieures et postdoctorales

# Maîtrise sur mesure - avec mémoire (M. Sc.)

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

## Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

## Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

## Admissibilité

### Grade et discipline

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans une discipline pertinente au projet d'études.

### Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent.

### Scolarité préparatoire

Selon le projet d'études et la scolarité antérieure du candidat, des cours de mise à niveau de 1<sup>er</sup> cycle peuvent être exigés.

### **Exigences linguistiques**

Le candidat francophone (celui qui a fait ses études primaires et secondaires en français) doit réussir l'évaluation en anglais.

Le candidat anglophone doit réussir l'évaluation en français.

Le candidat dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais doit réussir les deux épreuves : anglais et français.

#### *Connaissance de l'anglais*

Le candidat doit obtenir un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC) ou un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70 au test Versant English Placement Test (VEPT) ou une note minimale de C à un cours d'anglais de niveau égal ou supérieur à ANL-2020 Intermediate English II.

#### *Connaissance du français*

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
  - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires -(TCF-TP
  - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

### **Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)**

- une lettre d'appui du directeur de recherche
- un projet d'études de maîtrise recherche sur mesure (le titre provisoire du projet, l'équipe de recherche, la justification du projet, la présentation de la recherche, la structure du programme et le cheminement projeté, et une bibliographie) élaboré avec le soutien d'un professeur qui répond de la validité du projet et accepte d'assurer la direction de recherche
- un curriculum vitae
- deux [rapports d'appréciation](#)

Note – Avant de déposer une demande d'admission, il est primordial de visiter le site de la [FESP](#) afin de bien comprendre la démarche d'admission du programme.

### **Sélection**

Pour chaque projet d'études donnant lieu à une demande d'admission, le vice-doyen de la FESP constitue un comité responsable de l'admission et de la qualité du projet d'études.

Ce comité évalue :

- le potentiel de l'étudiant aux études de maîtrise, sur la base de la pertinence et de l'excellence de la formation antérieure;
- la qualité et l'originalité de son avant-projet de recherche;
- la disponibilité de l'expertise et des ressources requises pour guider l'étudiant et permettre la réalisation du programme.

Le comité recommande ensuite :

- l'admission de l'étudiant;
- la nomination des personnes responsables de son encadrement scientifique (direction de recherche, codirection);
- l'appellation du programme et son unité de rattachement.

Après l'admission, les membres du comité appuient la direction de recherche dans ses fonctions d'encadrement de l'étudiant afin d'assurer la représentation de tous les domaines du savoir impliqués par le projet.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

## Date limite de dépôt

Les candidatures sont examinées aussitôt que la direction de programme dispose du dossier complet (voir Documents à présenter et le site de la [FESP](#)).

Une demande d'admission reçue après la date limite pourrait être reportée à une session ultérieure.

### Automne

Candidats québécois et canadiens hors Québec : 15 avril

Candidats étrangers : 1<sup>er</sup> mars

### Hiver

Candidats québécois et canadiens hors Québec : 1<sup>er</sup> octobre

Candidats étrangers : 15 septembre

### Été

Aucune admission à l'été

## Objectifs

La formation à la maîtrise recherche permet à l'étudiant de réaliser avec rigueur les étapes d'une recherche et de participer au développement des connaissances scientifiques, technologiques ou artistiques.

À cet effet, elle a pour objectifs généraux de permettre à l'étudiant :

- de s'approprier des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche;
- de maîtriser et de justifier la méthode de recherche utilisée;
- d'exposer et de s'approprier une problématique et de formuler ses objectifs de recherche;
- de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste;
- de respecter les normes, les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et de diffusion des connaissances;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers d'un domaine du savoir.

Le projet d'études de l'étudiant précise les objectifs spécifiques de son programme sur mesure.

## Durée et régime d'études

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet à ce programme pour la durée de ses études.

## Structure du programme

La maîtrise sur mesure comporte 45 crédits de 2<sup>e</sup> cycle ou intercycles (cours numérotés 6000 et 7000), dont 3 crédits obligatoires.

Le projet d'études propose une scolarité en lien avec le sujet de recherche qui comporte 9, 12, 15 ou 18 crédits, selon l'orientation interdisciplinaire ou transdisciplinaire du projet (minimum de 3 crédits dans chacune des disciplines).

La possibilité de reconnaissance d'acquis varie en fonction de la scolarité spécifique au programme. Les crédits liés à la recherche (mémoire) et au moins 50 % des crédits de cours doivent être réussis à l'Université Laval.

### Activités du programme

Cours obligatoires : 3 crédits

- Méthodologie de la recherche ou Rédaction scientifique (3 crédits)

Scolarité en lien avec le projet d'études : de 9, 12, 15 ou 18 crédits

- un minimum de 3 crédits dans chaque discipline, offerts à l'Université ou dans un autre établissement

Activités de formation à la recherche : de 24, 27, 30 ou 33 crédits

---

## Faculté des études supérieures et postdoctorales

# Maîtrise sur mesure - avec mémoire (M.A.)

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

## Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

## Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

## Admissibilité

### Grade et discipline

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans une discipline pertinente au projet d'études.

### Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent.

### Scolarité préparatoire

Selon le projet d'études et la scolarité antérieure du candidat, des cours de mise à niveau de 1<sup>er</sup> cycle peuvent être exigés.

### Exigences linguistiques

Le candidat francophone (celui qui a fait ses études primaires et secondaires en français) doit réussir l'évaluation en anglais.

Le candidat anglophone doit réussir l'évaluation en français.

Le candidat dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais doit réussir les deux épreuves : anglais et français.



### *Connaissance de l'anglais*

Le candidat doit obtenir un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC) ou un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70 au test Versant English Placement Test (VEPT) ou une note minimale de C à un cours d'anglais de niveau égal ou supérieur à ANL-2020 Intermediate English II.

### *Connaissance du français*

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
  - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires -(TCF-TP
  - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

### **Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)**

- une lettre d'appui du directeur de recherche
- un projet d'études de maîtrise recherche sur mesure (le titre provisoire du projet, l'équipe de recherche, la justification du projet, la présentation de la recherche, la structure du programme et le cheminement projeté, et une bibliographie) élaboré avec le soutien d'un professeur qui répond de la validité du projet et accepte d'assurer la direction de recherche
- un curriculum vitae
- deux [rapports d'appréciation](#)

Note – Avant de déposer une demande d'admission, il est primordial de visiter le site de la [FESP](#) afin de bien comprendre la démarche d'admission du programme.

### **Sélection**

Pour chaque projet d'études donnant lieu à une demande d'admission, le vice-doyen de la FESP constitue un comité responsable de l'admission et de la qualité du projet d'études.

Ce comité évalue :

- le potentiel de l'étudiant aux études de maîtrise, sur la base de la pertinence et de l'excellence de la formation antérieure;
- la qualité et l'originalité de son avant-projet de recherche;
- la disponibilité de l'expertise et des ressources requises pour guider l'étudiant et permettre la réalisation du programme.

Le comité recommande ensuite :

- l'admission de l'étudiant;
- la nomination des personnes responsables de son encadrement scientifique (direction de recherche, codirection);
- l'appellation du programme et son unité de rattachement.

Après l'admission, les membres du comité appuient la direction de recherche dans ses fonctions d'encadrement de l'étudiant afin d'assurer la représentation de tous les domaines du savoir impliqués par le projet.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

## **Connaissance du français**

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

## Date limite de dépôt

Les candidatures sont examinées aussitôt que la direction de programme dispose du dossier complet (voir Documents à présenter et le site de la [FESP](#)).

Une demande d'admission reçue après la date limite pourrait être reportée à une session ultérieure.

### Automne

Candidats québécois et canadiens hors Québec : 15 avril

Candidats étrangers : 1<sup>er</sup> mars

### Hiver

Candidats québécois et canadiens hors Québec : 1<sup>er</sup> octobre

Candidats étrangers : 15 septembre

### Été

Aucune admission à l'été

## Objectifs

La formation à la maîtrise recherche permet à l'étudiant de réaliser avec rigueur les étapes d'une recherche et de participer au développement des connaissances scientifiques, technologiques ou artistiques.

À cet effet, elle a pour objectifs généraux de permettre à l'étudiant :

- de s'approprier des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche;
- de maîtriser et de justifier la méthode de recherche utilisée;
- d'exposer et de s'approprier une problématique et de formuler ses objectifs de recherche;
- de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste;
- de respecter les normes, les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et de diffusion des connaissances;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers d'un domaine du savoir.

Le projet d'études de l'étudiant précise les objectifs spécifiques de son programme sur mesure.

## Durée et régime d'études

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet à ce programme pour la durée de ses études.

## Structure du programme

La maîtrise sur mesure comporte 45 crédits de 2<sup>e</sup> cycle ou intercycles (cours numérotés 6000 et 7000), dont 3 crédits obligatoires.

Le projet d'études propose une scolarité en lien avec le sujet de recherche qui comporte 9, 12, 15 ou 18 crédits, selon l'orientation interdisciplinaire ou transdisciplinaire du projet (minimum de 3 crédits dans chacune des disciplines).

La possibilité de reconnaissance d'acquis varie en fonction de la scolarité spécifique au programme. Les crédits liés à la recherche (mémoire) et au moins 50 % des crédits de cours doivent être réussis à l'Université Laval.

### **Activités du programme**

Cours obligatoires : 3 crédits

- Méthodologie de la recherche ou Rédaction scientifique (3 crédits)

Scolarité en lien avec le projet d'études : de 9, 12, 15 ou 18 crédits

- un minimum de 3 crédits dans chaque discipline, offerts à l'Université ou dans un autre établissement

Activités de formation à la recherche : de 24, 27, 30 ou 33 crédits

---

## **Faculté des études supérieures et postdoctorales**

# **Doctorat sur mesure**

## **Description officielle**

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants et étudiantes. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les personnes déjà admises doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

## **Diplôme**

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

## **Sessions d'admission**

AUTOMNE, HIVER

## **Admissibilité**

### **Grade et discipline**

Être titulaire d'une maîtrise (ou l'équivalent) dans une discipline pertinente au projet d'études.

### **Moyenne cumulative**

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent.

### **Scolarité préparatoire**

Selon le projet d'études et la scolarité antérieure du candidat, des cours de mise à niveau de 1er ou de 2e cycles peuvent être exigés.

### **Exigences linguistiques**

Le candidat francophone (celui qui a fait ses études primaires et secondaires en français) doit réussir l'évaluation en anglais.

Le candidat anglophone doit réussir l'évaluation en français.

Le candidat dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais doit réussir les deux épreuves : anglais et français.

### *Connaissance de l'anglais*

Le candidat doit obtenir un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC) ou un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70 au test Versant English Placement Test (VEPT) ou une note minimale de C à un cours d'anglais de niveau égal ou supérieur à ANL-2020 Intermediate English II.

### *Connaissance du français*

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
  - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
  - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français. Les cours de langues suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

### **Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)**

*Important : Avant de déposer une demande d'admission dans ce programme, il est primordial de visiter [le site de la FESP](#) afin de bien comprendre la démarche d'admission du programme.*

- une lettre d'appui du directeur de recherche
- un projet d'études de doctorat sur mesure élaboré avec le soutien d'un professeur qui répond de la validité du projet et accepte d'assurer la direction de recherche :
  - le titre provisoire du projet
  - l'équipe de recherche
  - la justification du projet
  - la présentation de la recherche
  - la structure du programme et le cheminement projeté
  - une bibliographie
- un curriculum vitae

### **Sélection**

Pour chaque projet d'études donnant lieu à une demande d'admission, le vice-doyen de la FESP constitue un comité responsable de l'admission et de la qualité du projet d'études.

Ce comité évalue :

- le potentiel de l'étudiant aux études doctorales, sur la base de la pertinence et de l'excellence de la formation antérieure;
- la qualité et l'originalité de son avant-projet de recherche;
- la disponibilité de l'expertise et des ressources requises pour guider l'étudiant et permettre la réalisation du programme.

Le comité recommande ensuite :

- l'admission de l'étudiant;

- la nomination des personnes responsables de son encadrement scientifique (direction de recherche, codirection);
- l'appellation du programme et son unité de rattachement.

Après l'admission, les membres du comité appuient la direction de recherche dans ses fonctions d'encadrement de l'étudiant afin d'assurer la représentation de tous les domaines du savoir impliqués par le projet.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

## Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

## Date limite de dépôt

Les candidatures sont examinées aussitôt que la direction de programme dispose du dossier complet (voir *Documents à présenter* et le site de la [FESP](#)).

Une demande d'admission reçue après la date limite pourrait être reportée à une session ultérieure.

### Automne

Candidats québécois et canadiens hors Québec : 15 avril

Candidats étrangers : 1<sup>er</sup> mars

### Hiver

Candidats québécois et canadiens hors Québec : 1<sup>er</sup> octobre

Candidats étrangers : 15 septembre

### Été

Aucune admission à l'été

## Objectifs

La formation doctorale vise à former des chercheurs autonomes, des professeurs de l'enseignement supérieur ou des praticiens de haut niveau.

À cet effet, elle a pour objectifs généraux de permettre à l'étudiant :

- d'exploiter efficacement l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche;
- d'approfondir un sujet de recherche afin d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles;
- d'approfondir, d'adapter ou de concevoir des méthodes de recherche ou d'analyse;
- d'assurer de façon autonome la gestion de son projet de recherche;
- d'assurer le respect des normes, des règles d'éthique et d'intégrité, et de favoriser l'exercice de pratiques reconnues en recherche et en diffusion des connaissances;
- d'éprouver la valeur de ses résultats au regard des connaissances nouvelles dans son domaine de recherche;
- d'interpréter, de façon critique, les données propres à un domaine du savoir;
- de superviser des activités de recherche;
- de présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes d'un domaine du savoir.

Le projet d'études de l'étudiant précise les objectifs spécifiques de son programme sur mesure.

## **Durée et régime d'études**

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études. Il est tenu formellement de s'y inscrire pendant au moins cinq sessions consécutives. Toute dérogation à ces dispositions doit être autorisée explicitement par la direction de programme.

## **Structure du programme**

Le doctorat sur mesure comporte 90 crédits intercycles ou de 3<sup>e</sup> cycle (cours numérotés 7000 et 8000), dont 9 crédits obligatoires (y compris l'examen).

Le projet d'études propose une scolarité en lien avec le sujet de recherche qui peut comporter 6, 9 ou 12 crédits, selon l'orientation interdisciplinaire ou transdisciplinaire du projet (minimum de 3 crédits dans chacune des disciplines).

La possibilité de reconnaissance d'acquis expérimentiels ou de cours varie en fonction de la scolarité spécifique au programme puisqu'au moins 50 % des crédits de cours doivent être réussis à l'Université.

### **Activités du programme**

Cours obligatoires : 9 crédits

- Méthodologie de la recherche ou Rédaction scientifique (3 crédits)
- Examen de doctorat (6 crédits)

Scolarité en lien avec le projet d'études : de 6, 9 ou 12 crédits

- un minimum de 3 crédits dans chaque discipline, offerts à l'Université ou dans un autre établissement

Activités de formation à la recherche : de 69, 72 ou 75 crédits